

## Renseignements

### Tarifs

Pause-buffet incluse

<b>Professionnel</b>	38 €
<b>Étudiant</b>	20 €
<b>Famille</b>	20 €

### Lieu

Salle du Météore  
Meythet, 74960 Annecy  
27 route de Frangy

### Horaires

De 9h à 17h

### Contact

ADIMC 74 "colloque"  
114 avenue de France - CS 810  
74016 ANNECY Cedex  
mn.grimault@adimc74.org  
06 81 35 61 12

### Inscriptions

Bulletin d'inscription joint  
(disponible également sur le site  
[adimc74.org](http://adimc74.org))  
à retourner à  
**ADIMC 74 "Colloque"**  
114 avenue de France - CS 810  
74016 ANNECY Cedex  
accompagné du règlement

### Date limite

**10 mars 2019**

mais n'hésitez pas à vous inscrire  
rapidement, notre organisation en  
sera facilitée.

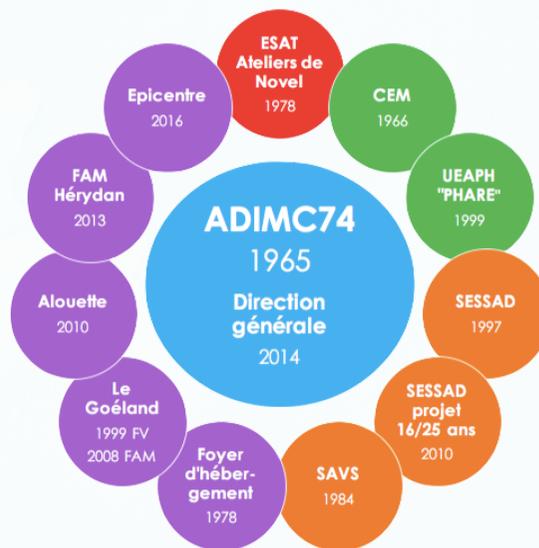


Depuis 1965, une association qui représente et accompagne les personnes paralysées cérébrales et polyhandicapées ainsi que leurs familles

### Nos missions :

- Écouter les personnes
- Répondre à leurs besoins
- Favoriser leur expression
- Individualiser les accompagnements
- Améliorer l'inclusion sociale
- Créer des structures humaines
- Aider et soutenir les familles
- Faciliter les échanges
- Influencer sur les politiques sociales
- Préserver le modèle associatif

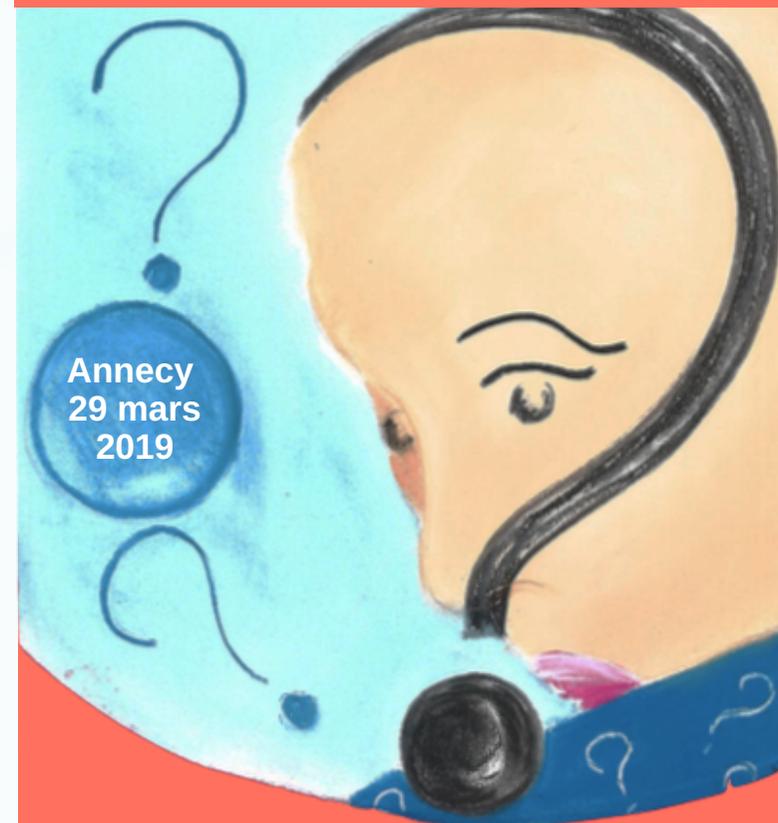
### Les dispositifs, services et établissements créés et gérés par l'ADIMC 74



7ème colloque régional  
de l'ADIMC 74

Personnes en situation de  
**polyhandicap :**

" Ces comportements  
qui nous troublent "



Annecy  
29 mars  
2019

114 avenue de France - CS 810 - 74016 ANNECY CEDEX  
06 81 35 61 12 / mn.grimault@adimc74.org

[www.adimc74.org](http://www.adimc74.org)

avec la collaboration de la Fondation Clair Bois Suisse



Matinée

**8h30** Accueil des participants

**9h00** Ouverture du colloque

**9h15** « **Petits retours de la clinique du quotidien** »

*Deux de nos équipes et quelques familles s'expriment sur leur vécu et leurs savoirs-faire...*

**10h00** « **Ces comportements qui nous interpellent** »

*- Présentation des modèles théoriques et des hypothèses permettant de mieux comprendre ces comportements.*

*- Évocation des conditions préventives, parmi lesquelles le soutien à la communication, aux activités d'éveil cognitif et à l'agentivité.*

**Mme Geneviève Petitpierre**

*Professeur Université de Fribourg, département Pédagogie Spécialisée*

**11h00** Pause

**11h15** « **Dépression et troubles de l'humeur chez l'enfant polyhandicapé** »

**Mme Christine Ruel**

*Pédopsychiatre, Hôpitaux St-Maurice*

**12h00** « **Liens épilepsie / troubles du comportement** »

**Mme Sandra Felix**

*Neurologue Centre Hospitalier Annecy-Genevois, Handiconsult et Epicentre*

**12h45** Pause-repas

Après-midi

**14h15** « **Troubles du comportement ou manifestations subjectives ? La famille en quête de sens** »

*Le polyhandicap, du fait des difficultés de communication, oblige l'entourage familial à un véritable et incessant travail d'interprétation et de mise en sens. Ce travail, toujours épuisant et parfois sans résultat, dépend aussi de la place de chacun et de la complexité des liens intersubjectifs dans la sphère familiale. Se frayant une voie difficile entre interprétation trop projective et objectivation déshumanisante, il est indispensable pour respecter l'humanité et la dignité de la personne polyhandicapée.*

**Mme Anne Boissel**

*Docteur en psychopathologie psychanalytique, Maître de conférence en Psychologie Clinique Laboratoire CRFDP (EA 7475), Université de Rouen Normandie*

**15h15** « **Mesures de contrainte** »

*Entre aspect sécuritaire, thérapeutique, éducatif et responsabilité de l'institution, comment préserver l'auto-détermination de la personne en situation de handicap et le respect de ses besoins dans la mise en place de ces mesures.*

**M. Pierre Coucourde**

*Directeur général - Clair Bois*

**Mme Christine Moner**

*Directrice du pôle adultes*

**Mme Leslie Cauchemez**

*Éducatrice spécialisée*

**16h15** Table ronde et synthèse

**Trouble, bizarrerie, comportement perturbateur, comportement problème ...** comment nommer ce qui s'exprime et ce que donne à voir la personne polyhandicapée ? Que faire de ces dysfonctionnements, qu'ils soient sous une forme bruyante ou silencieuse ? Comment distinguer ce qui appartient au « sujet troublé » et ce qui relève de la part troublée de notre propre regard ?

**Comment l'entourage**, dans la sphère familiale ou au sein de l'institution, entend ce trouble, comment il y répond ou s'en protège et quel est l'impact sur sa propre sphère psychique ?

**Quels sont les points de veille** à inscrire dans les dispositifs d'accompagnement, quelles sont les stratégies créatives permettant de les prévenir ou de les atténuer et dans quelle mesure ?

**Les différentes interventions** conduiront à reconnaître l'existence de ces éléments dits autistiques, psychotiques ou neurologiques et aideront à mieux les nommer. Elles veilleront à souligner l'intrication entre les difficultés liées à un appareil neurologique défaillant et à un espace psychique marqué par les angoisses.

**Elles tiendront compte de l'existence d'une communication « brouillée »** entre soi et l'autre et d'une déficience rendant complexe le décodage du monde extérieur et limitant la capacité à donner du sens au vécu. Enfin, elles tenteront d'identifier une juste place pour la médication, la « nourriture » sensorielle et la construction de repères et de liens sécurisés, cet ensemble visant à l'aménagement d'une possible cohabitation.